



Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

Informations pour les voyages

Site officiel des Jeux Olympiques Swiss Olympic Swiss Paralympic Maison Suisse Paris	www.paris2024.org www.swissolympic.ch www.swissparalympic.ch https://maisonsuisse.paris/fr https://houseofswitzerland.org/fr/events/maison-suisse
Les billets d'entrée ne peuvent être achetés que par l'intermédiaire de la billetterie officielle. Soyez prudents et attentifs aux offres frauduleuses !	www.tickets.paris2024.org

Préparation du voyage et entrée en France

Sécurité : Évaluation de la situation sécuritaire et conseils généraux pour les voyages Enregistrez votre voyage à l'étranger sur la plateforme Travel Admin , afin que le DFAE puisse vous contacter en cas de crise.	www.dfae.admin.ch/voyages > Conseils pour les voyages & représentations > France www.traveladmin.ch (disponible aussi sous forme d'application)
Informations touristiques : Agence de tourisme officielle (Atout France) Paris Tourisme Site officiel de la Ville de Paris Les transports en commun à Paris Voyages en train en France : SNCF Informez-vous également par l'intermédiaire des guides de voyages et des médias sur la France	www.france.fr www.paristouristinformation.fr www.paris.fr www.anticiperlesjeux.gouv.fr www.ratp.fr oder www.iledefrance-mobilites.fr (disponible aussi sous forme d'application) www.sncf.fr Billets sous www.sncf-connect.com (disponible aussi sous forme d'application)
Santé : Prenez soin d'avoir votre carte européenne d'assurance maladie sur vous ; elle devra être présentée en cas de visite chez le médecin ou à l'hôpital.	www.healthytravel.ch https://www.kvg.org/fr/particuliers/sejour-au-sein-de-lue-aele/

<p>Il est fortement recommandé de souscrire une assurance voyage internationale offrant une large couverture en cas de maladie ou/et d'accident, couvrant des frais médicaux et un éventuel rapatriement sanitaire.</p>	<p>Renseignez-vous auprès de votre caisse d'assurance-maladie / de votre assurance de voyage.</p> <p>www.dfae.admin.ch/voyages > Recommandations avant le départ</p>
<p>Entrée en France :</p> <p>Pour l'entrée en France, les touristes suisses ont besoin d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité.</p> <p>Seule l'Ambassade de la France peut fournir des renseignements contraignants et juridiquement valables sur les conditions d'entrée</p>	<p>Ambassade de France à Berne : www.ambafrance-ch.org</p> <p>http://www.dfae.admin.ch/voyages > Documents de voyage, visa et formalités d'entrée</p> <p>Vous êtes obligé de pouvoir vous identifier avec votre passeport ou votre carte d'identité à tout moment.</p>
<p>Si vous voyagez avec votre propre véhicule :</p> <p>L'Ambassade de France donne des renseignements sur les documents nécessaires pour votre véhicule (attestation d'assurance, permis de conduire etc.)</p> <p>Assurez-vous que votre véhicule est assuré en France.</p>	<p>Ambassade de France à Berne : www.ambafrance-ch.org</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre assurance automobile.</p>

Séjour en France et visite des Jeux Olympiques

<p>Veillez consulter les conseils pour les voyages du DFAE pour la France. Veillez également suivre les recommandations et les instructions des autorités locales.</p>	<p>http://www.dfae.admin.ch/voyages > Conseils pour les voyages & représentations > France</p> <p>http://www.dfae.admin.ch/voyages > Recommandations avant le départ</p>
<p>Déplacements vers les sites sportifs :</p>	<p>www.anticiperlesjeux.gouv.fr</p> <p>www.ratp.fr</p> <p>www.iledefrance-mobilites.fr</p>

Que faire en cas de ...

<p>Perte ou vol du passeport ou de la carte d'identité :</p> <p>Délivrance de passeports temporaires :</p> <p>Veillez noter que l'ambassade de Suisse à Paris ne délivre des passeports temporaires qu'en cas d'urgence absolue (par exemple, voyage en cas de décès ou d'accident, avec un document officiel prouvant l'urgence) et sur rendez-vous préalable.</p> <p>Des passeports temporaires ne seront pas délivrés pour les cas de passeports oubliés à la maison ou pour les voyages vers le Royaume-Uni.</p> <p>Pour tout voyage non essentiel (privé et professionnel), veuillez contacter les bureaux des</p>	<p>1) Signalez la perte au poste de police le plus proche et demander un formulaire de déclaration de vol (en cas de vol) ou une main courante (en cas de perte).</p> <p>2a) Retour en Suisse en voiture ou en train : Le retour peut être effectué avec le document délivré par la police. La délivrance d'un document de remplacement de la part de l'ambassade n'est pas nécessaire.</p> <p>Dès votre retour, signalez la perte de votre document à votre bureau cantonal des passeports.</p> <p>ou</p> <p>2b) Retour en avion ou en bus : Contactez votre compagnie aérienne ou votre compagnie de bus et clarifiez si le voyage retour peut être effectué avec le document délivré par la police. Si ce n'est pas le cas,</p>
--	--

IMPORTANT : Ces informations sont fournies « en l'état », sur la base des données disponibles de sources locales au moment de la rédaction. Le DFAE décline toute responsabilité et ne donne aucune garantie quant à l'exhaustivité, l'exactitude et l'état de mise à jour de l'ensemble des données contenues dans la présente publication. Le DFAE n'assume aucune responsabilité quant au contenu des pages Internet qui ne sont pas publiées par le Département.

passeports d'urgence des aéroports suisses de Zurich , Genève ou Bâle .	contactez l'ambassade ou la Helpline DFAE (+41 800 24 7 365).
Perte de carte de crédit ou suspicion d'utilisation abusive :	Contactez immédiatement l'émetteur de votre carte de crédit et/ou votre banque.
Besoin d'argent : (L'Ambassade de Suisse à Paris ne peut pas avancer d'argent.)	Vous pouvez retirer de l'argent aux distributeurs automatiques à l'aide de votre carte de débit/crédit. Les transferts d'argent sont également possibles via : www.westernunion.com ou www.moneygram.com
Perte de billets d'avion, billets d'entrée, documents de voyage :	Informez votre agence de voyage et votre assurance voyage.
Urgences :	Numéro d'urgence d'ambulance (SAMU) : 15 Numéro d'urgence de la police : 17 Numéro d'urgence des Pompiers : 18 Numéro d'urgence (général) : 112
Informations sur l'aide que peut vous apporter le DFAE :	www.dfae.admin.ch/voyages > Aide à l'étranger
Adresses du DFAE en cas d'urgence :	Ambassade de Suisse en France 142 rue de Grenelle, 75007 Paris Téléphone : +33 1 49 55 67 00 E-Mail : paris@eda.admin.ch En dehors des heures d'ouverture : Helpline DFAE: + 41 800 24 7 365, Skype: helpline-dfae helpline@eda.admin.ch , Helpline DFAE
Responsabilité individuelle : La loi et l'ordonnance sur les Suisses de l'étranger accordent une importance capitale au principe de la responsabilité individuelle. Toute personne est responsable de la préparation et du déroulement de son séjour à l'étranger et doit essayer de surmonter par elle-même les difficultés qui surviennent. Cela signifie que le soutien de la représentation suisse est subsidiaire. La protection consulaire, c'est-à-dire l'assistance du DFAE, n'entre en jeu que lorsque les personnes concernées ont fait tout ce qui était raisonnable pour surmonter une situation d'urgence par elles-mêmes, sur le plan organisationnel ou financier. Il n'existe aucun droit à des prestations d'aide de la Confédération.	

Conseils aux voyageurs

Consultez les Conseils aux voyageurs et la Check-list voyage.
www.dfae.admin.ch/voyages



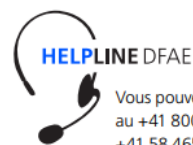
Les Conseils aux voyageurs figurent également sur twitter.com/travel_edadfae

Travel Admin

Enregistrez-vous afin que nous puissions vous contacter en cas de crise.
www.traveladmin.ch



Voyagez avec l'App Travel Admin
Disponible sur iOS et Android



Vous pouvez nous joindre 24h/24
au +41 800 24 7 365 ou
+41 58 465 33 33
www.helpline-dfae.ch



Skype: helpline-eda

IMPORTANT : Ces informations sont fournies « en l'état », sur la base des données disponibles de sources locales au moment de la rédaction. Le DFAE décline toute responsabilité et ne donne aucune garantie quant à l'exhaustivité, l'exactitude et l'état de mise à jour de l'ensemble des données contenues dans la présente publication. Le DFAE n'assume aucune responsabilité quant au contenu des pages Internet qui ne sont pas publiées par le Département.